



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## Lancement du premier Guide au Québec pour les avocates et avocats de pratique privée acceptant des mandats d'aide juridique

**Montréal, le 17 mai 2019** – Le Jeune Barreau de Montréal (JBM), en collaboration avec la Commission des services juridiques (CSJ) et le Centre communautaire juridique de Montréal (CCJM), lance aujourd'hui le *Guide d'organisation du travail et de facturation pour les avocates et avocats de pratique privée acceptant les mandats d'aide juridique* (« Guide des avocats vers l'aide juridique ») ainsi qu'un Registre des experts pouvant agir devant les tribunaux et qui acceptent les mandats d'aide juridique.

Depuis plusieurs années, de nombreux besoins quant à la procédure à suivre sont rapportés par les avocats en pratique privée acceptant des mandats d'aide juridique. En 2016, le JBM recommandait notamment la création d'un manuel de facturation à l'intention des avocats de la pratique privée afin de faciliter le processus. Le Guide des avocats vers l'aide juridique aidera les avocats à travers le cheminement d'un dossier d'aide juridique, de l'inscription à titre d'avocats acceptant des mandats d'aide juridique, en passant par la vérification de l'admissibilité d'un client, jusqu'au processus de facturation. Le Registre, contenant une centaine d'experts de divers domaines ayant déjà agi devant les tribunaux à l'occasion d'un mandat d'aide juridique, permettra aux avocats de trouver des ressources dans le cadre de leurs mandats.

Dans ce contexte, le JBM, en collaboration avec la CSJ et le CCJM, procède actuellement au lancement du Guide des avocats vers l'aide juridique le 17 mai 2019 à 11 h au CCJM (425, boul. de Maisonneuve Ouest).

M<sup>e</sup> Jonathan Pierre Étienne, président du JBM, indique que « les avocats des secteurs public et privé jouent tous un rôle fondamental dans l'offre de services juridiques et il importe d'assurer la pérennité de ces deux composantes de notre système. C'est dans cette perspective que nous lançons le Guide des avocats vers l'aide juridique afin que plus d'avocats acceptent des mandats d'aide juridique. »

Selon la ministre de la Justice du Québec, M<sup>e</sup> Sonia Lebel, « les avocats qui acceptent des mandats d'aide juridique contribuent à rendre la justice plus accessible pour les justiciables. En répondant davantage aux besoins des avocats de pratique privée, ceux-ci seront mieux outillés pour mener à bien leurs mandats. »

Le président de la CSJ, M<sup>e</sup> Yvan Niquette, souligne que « ce Guide est une belle initiative du JBM favorisant une plus grande accessibilité à la justice. Il deviendra un outil indispensable pour tout avocat de la pratique privée qui accepte ou qui songe à accepter des mandats d'aide juridique. »

### **Le Jeune Barreau de Montréal**

Fondé en 1898, le JBM représente les avocat.e.s de dix ans et moins de pratique à Montréal, soit plus de 5 000 membres. Ces jeunes avocats œuvrent dans tous les domaines du droit où ils font leur marque sur le plan professionnel. Ils sont la relève de la profession à l'échelle nationale ou internationale. Ils forment un groupe influent, engagé dans la communauté, et sont appelés à devenir des chefs de file dans toutes les sphères de la société. En matière d'affaires publiques, le JBM a pour mandat de se positionner comme un intervenant clé et vulgarisateur de l'actualité législative. <http://ajbm.qc.ca/>

-30-

### **Renseignements :**

Joannie Tremblay | Coordinatrice aux communications, marketing et financement | [jtremblay@ajbm.qc.ca](mailto:jtremblay@ajbm.qc.ca) | 514.954.6936 | [www.ajbm.qc.ca](http://www.ajbm.qc.ca)  
Pour connaître en primeur les nouvelles en provenance du Jeune Barreau de Montréal, joignez-vous à lui sur :

